

QU'EST CE QU'UNE COOPÉRATIVE?



www.entreprises.coop

24, rue du rocher
75008 Paris

Tél. : 01 42 93 59 59

Fax. : 01 42 93 55 95

gnc@entreprises.coop

Les coopératives constituent un **modèle d'entreprise démocratique** fondé sur des **valeurs de responsabilité, de solidarité et de transparence**. Ce sont des **sociétés de personnes** ayant pour finalité première de rendre des **services** individuels et collectifs à leurs membres. Des engagements réciproques et durables se nouent entre la coopérative et les membres qui sont à la fois **associés** et clients, producteurs ou salariés.

DES ACTEURS MAJEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Les 21 000 entreprises coopératives françaises sont présentes dans tous les secteurs d'activités : agriculture, artisanat, banque, commerce, consommation, culture, éducation, industrie, logement, NTIC, pêche, recherche, services, transport...

En France, une personne sur 2 est membre d'une ou plusieurs coopératives. Elles emploient 1 million de salariés. Elles représentent, filiales incluses, près de 14,4% du PIB en 2009. Elles ont de fortes racines régionales : 75% des sièges sociaux sont en régions.



Les dirigeants sont élus démocratiquement par et parmi les membres. Tous les membres, sans discrimination, votent selon le principe : une personne, une voix.

DÉMOCRATIE

- Adhésion libre et ouverte à tous
- Pouvoir démocratique exercé par les membres
- Élection des administrateurs selon le principe « une personne, une voix »
- Accès de tous aux postes d'administrateurs
- Coopération entre dirigeants élus et salariés

La coopérative fournit des services et produits dans l'intérêt de l'ensemble de ses membres en vue de satisfaire leurs besoins économiques et sociaux.

SERVICE

- Une finalité de service répondant aux besoins des membres, au prix le plus juste

La coopérative contribue au développement régional et à l'ancrage local.

PROXIMITÉ

- Des entreprises non délocalisables
- Des décisions prises localement
- Un soutien aux initiatives locales

La coopérative a une pratique éthique de transparence à l'égard de ses membres et de la communauté.

TRANSPARENCE

- Une information claire
- Des relations de confiance avec les membres
- Information des membres et des élus sur leurs responsabilités à l'égard de la coopérative
- Formation des membres à la pratique démocratique

AU QUOTIDIEN,
LES **COOPÉRATIVES** FONT
VIVRE **LEURS VALEURS !**

La coopérative et ses membres sont solidaires entre eux et envers la communauté.

SOLIDARITÉ

- Solidarité entre les membres
- Engagement avec la communauté
- Acteurs de cohésion sociale
- Coopération entre coopératives
- Partage et mutualisation des savoir-faire

Tous les membres, en tant qu'associés ou en tant qu'élus, sont responsables de la coopérative.

RESPONSABILITÉ

- Des membres acteurs de leur coopérative
- Promotion économique et sociale des membres
- Engagement collectif
- Répartition équitable des résultats

La coopérative est un outil au service des générations présentes et futures.

PÉRENNITÉ

- Propriété collective
- Réserves constituées pour l'avenir
- Transmission de ce patrimoine collectif
- Autonomie
- Stratégie de long terme non spéculative